

Saint-Cézaire, le 10 juin 2011

COMMUNIQUE DE PRESSE

Monsieur Jacques PELISSARD
Président de l'Association des Maires de France
41, Quai d'Orsay
75343 PARIS CEDEX 07

Objet : MISE EN DEMEURE – LETTRE RECOMMANDEE + A.R.

Monsieur le Président,

Selon certaines informations en notre possession, dans le cadre de l'amélioration du volet social des policiers municipaux ainsi que de leurs moyens de défense et de protection que nous estimons obligatoires, sous la tenace et dynamique impulsion du Syndicat National des Policiers Municipaux, des volontés politiques de droite comme de gauche se dégageraient :

Notamment pour :

- que la dotation individuelle en matière de gilet pare-balles soit obligatoire,
- que l'armement en 4^{ème} catégorie des agents soit la règle,
- que l'ISF soit obligatoire et portée à taux maximum pour tous les agents,
- que l'indice terminal de la catégorie C soit 529,
- qu'il soit ouvert des négociations en vue d'inclure les primes dans le calcul des droits à la retraite des agents.

Toujours selon nos informations, il semblerait que l'AMF serait encore une fois hostile à des revalorisations sociales digne de ce nom et tout autant hostile à l'armement obligatoire ainsi qu'à la dotation obligatoire de gilets pare-balles.

Par conséquent, Monsieur le Président, nous mettons en demeure l'AMF de réviser ses réflexions, (non pas dans 6 mois, un an ou aux calendres grecques, mais immédiatement) sur la police municipale et sur les personnels qui la composent.

Monsieur le Président, nous osons espérer que le jeudi 16 juin 2011 à Nice, lors des Premières Rencontres Nationales de la Police Municipale organisées par Monsieur le Député-maire Christian ESTROSI, vous abonderez entièrement dans le sens des propositions de notre organisation syndicale qui ont vivement retenu l'attention de nombreux Maires et élus de tous bords.

Si les informations apparaissaient exactes, les 20 000 policiers municipaux, leur famille et les millions d'électeurs français qui reconnaissent au quotidien le professionnalisme de la police municipale ne comprendraient pas le comportement de l'AMF.

Monsieur le Président, rappelez-vous que les policiers municipaux « de la France d'en bas » sont des fonctionnaires territoriaux et que dans l'avenir ils occuperont toujours leur poste... Ce qui n'est pas garanti pour tout élu quel qu'il soit, notamment les parlementaires !!!

Syndicat National des Policiers Municipaux

LE BUREAU NATIONAL

CONTACT PRESSE

06 99 63 11 12